



amende délictuelle non conforme ?

Par **VTCdu78**, le **01/08/2025** à **07:35**

Bonjour

j'ai reçu un amende délictuelle pour exercice illégal de l'activité taxi absence autorisation stationnement sur la voie.....ect (je suis vtc) qui s'élève a 500€ , cependant sur l'amende il n'y a aucune identification de mon véhicule, (pas de plaque, pas de modèle , pas de marque ect ...) me conseillez vous de la contester ?

Cordialement

Par **LESEMAPHORE**, le **01/08/2025** à **09:06**

Bonjour [VTCdu78](#)

Vous avez été interpellé et identifié avec une carte VTC alors que le véhicule était en stationnement irrégulier en attente de clientèle ; le délit du L3124-4 du code des transports de natinf 25354 est constitué quelque soit le numéro de véhicule qui doit d'ailleurs être consigné dans le PV sans être reporté sur l'avis d'infraction forfaitaire délictuelle.

Puisque refus de la transaction forfaitaire :

La contestation aboutira au tribunal correctionnel avec les peines encourues prévues :

15000€ , 1 an prison , immobilisation ou confiscation du véhicule en peines complémentaires
1 an et 254€ de frais fixe